Séminaire régional
« Agro-écologie »

Enseigner à produire autrement

Programme régional

Organisation régionale

- **Réseau régional de Référents :**
  - **1 référent par EPL chargé de l'animation, coordination du plan « enseigner à produire autrement » sur l'établissement sous l'autorité de la Direction**
  - **1 référent DRAAF : anime le réseau des référents**

- **Mise en place d'un comité de pilotage régional :**
  - **Définit, oriente les axes régionaux du plan**
  - **Suit les plans et actions mis en œuvre dans les EPL et au niveau de la DRAAF**

- **Actions des EPL s'inscrivent dans grandes orientations définies au niveau régional**

Orientations régionales du programme « enseigner à produire autrement »

- **Axe 1 : accompagner la transition agro-écologique des exploitations des EPL en lien avec les enjeux régionaux et plans d'actions du MAAF**
- **Axe 2 : développer des pratiques pédagogiques de formation à l'agro-écologie**
- **Axe 3 : former les équipes au produire autrement**
- **Axe 4 : mettre en œuvre une gouvernance adaptée**

Plans « Enseigner à produire autrement » dans les EPL

Etablissement d'un plan annuel « Enseigner à produire autrement » par EPL :

- **dont les actions s'inscrivent dans les axes et objectifs régionaux**
- **modalités :**
  - **Plan annuel : période 2015 – 2016, puis à actualiser chaque année**
  - **Pour l'année : actions mises en oeuvre (avec indicateurs et calendrier réalisation)**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

100% nature

FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES